

Liverdy est traversée par la Marsange une rivière de 30,4 km, affluent de l'Yerres et sous-affluent de la Seine. C'est un cours d'eau calme, peu profond, au débit faible, c'est pourquoi les gués abondent pour le franchir. Comme dans la plupart des villages briards, la présence de l'eau a favorisé très tôt la présence de l'homme et sa sédentarisation. A Liverdy, on ne trouve pas d'origines celtes mais une ancienne appellation (Livius) évoque la période romaine. Le nom de Livergiae apparaît au XII^e siècle, période où l'église Saint-Etienne est édifiée, Saint-Etienne étant le martyr saint-patron de Liverdy. L'église, plusieurs fois agrandie ou fortifiée, est classée au titre des Monuments historiques.

Au hameau de Rétal, une borne en grès datée du XVI^e siècle est ornée d'une fleur de lys et d'un monogramme des chartreux de Paris. Quant à la ferme de Rétal, il s'agit d'un ancien manoir seigneurial datant du Moyen-âge et transformé en ferme au XVII^e s.

A Courquetaine (ou Ourquetaine) demeurent un château qui a partiellement survécu à la Révolution et l'église Saint-Loup, construite au XVII^e s. en remplacement d'un premier édifice religieux de style roman.



Eglise de Saint Leu / Saint Loup à Courquetaine – Photo CC BRC ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Accès Liverdy-en-Brie 20km au nord-est de Melun par la N36 et la D32

Informations pratiques : Ligne Transdev : Bus 409 (Châtres/ gare de Tournan-en-Brie) ; Gare RER E à Tournan-en-Brie - Boulangerie - pâtisserie
Dénivelé positif : T : 78 m, m : 73m, M. : 107m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Août 2026 -



Liverdy-en-Brie Les gués de la Marsange



La Marsange à Liverdy – Photo CP ©

**Vos pas vous conduiront au gré des gués.
Promenade verdoyante entre bois et champs**



14,3 km



3 h 30



Jaune



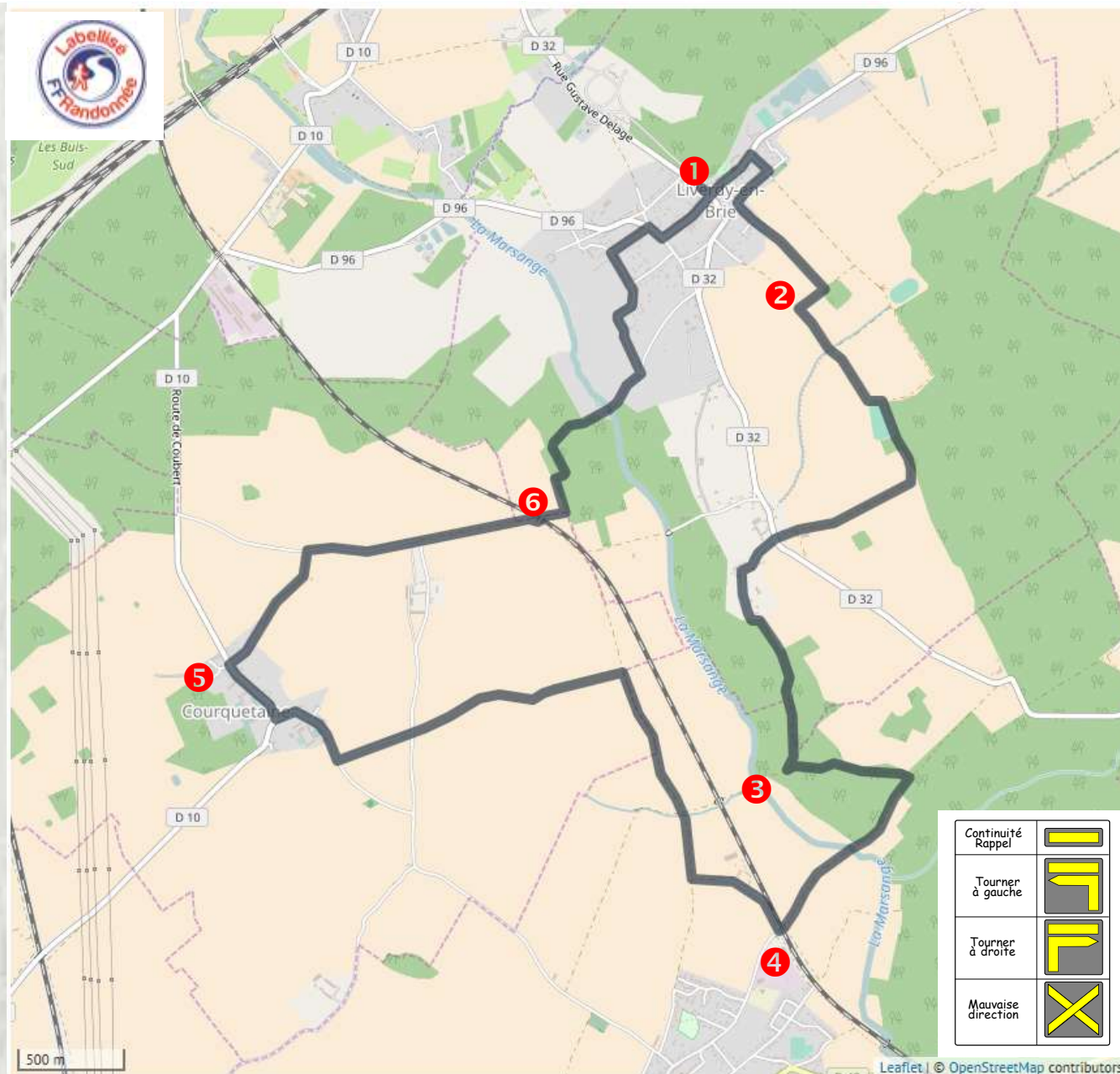
Moyen

Les gués de la Marsange

- 1** Du parking de l'école, derrière la mairie, prendre à gauche la rue Gustave Delage puis la route de Meaux. Passer devant la mairie puis l'église. Tourner 2 fois à droite pour suivre la rue du Cèdre. Aller à gauche, rue de la Forêt, suivi du chemin du même nom.
- 2** Face au bosquet, s'engager dans le chemin à droite puis dans celui à gauche. Passer le ru de la Feneuse, laisser le chemin de gauche, longer le bois et prendre à droite. Couper la D32, suivre la rue au travers du hameau de Retal (à remarquer, sur le côté droit, la borne de pierre). Aller par le chemin à gauche. Il passe de temps en temps en lisière puis entre dans le bois.
- 3** Monter par le chemin à gauche. Il débouche dans un autre. Descendre par celui-ci, sortir du bois et franchir le pont sur la Marsange. Monter le coteau et traverser la voie ferrée.
- 4** Tourner à droite dans la route et à nouveau à droite sur 1 km de chemin empierré parallèle à la voie ferrée. Poursuivre à gauche sur 1 km, couper la route, tourner à droite dans la suivante. Entrer dans Courquetaine, côtoyer l'église puis, à droite par la rue de Villetour, la mairie.
- 5** Prendre à droite la rue du Bué et la suivante à droite. Passer sur la voie ferrée.
- 6** Virer dans le chemin à gauche. Il descend à travers bois, franchit la passerelle sur la Marsange et monte le coteau. Suivre la rue des Fontaines à gauche et entrer dans Livery. Après 1000m, tourner à droite, rue de la Briqueterie, encore à droite, rue de la Croix de Retal, puis à gauche, rue de Melun. Retrouver le point de départ du circuit.



Château de Courquetaine- Photo FD®



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".